



First Session
Thirty-eighth Parliament, 2004-05

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

**Energy, the
Environment
and Natural
Resources**

Chair:

The Honourable TOMMY BANKS

Tuesday, May 17, 2005

Issue No. 14

Twelfth meeting on:

Bill C-15, An Act to amend the
Migratory Birds Convention Act, 1994 and
the Canadian Environment Protection Act, 1999

INCLUDING:

THE SEVENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-15)

Première session de la
trente-huitième législature, 2004-2005

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

**Énergie, de
l'environnement et
des ressources
naturelles**

Président:

L'honorable TOMMY BANKS

Le mardi 17 mai 2005

Fascicule n° 14

Le douzième réunion concernant:

Le projet de loi C-15, Loi modifiant la Loi de 1994 sur la
convention concernant les oiseaux migrateurs et la Loi
canadienne sur la protection de l'environnement (1999)

Y COMPRIS:

LE SEPTIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Le projet de loi C-15)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
ENERGY, THE ENVIRONMENT AND NATURAL
RESOURCES

The Honourable Tommy Banks, *Chair*

The Honourable Ethel Cochrane, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Adams	Finnerty
Angus	Kenny
* Austin, P.C.	* Kinsella
(or Rompkey, P.C.)	(or Stratton)
Buchanan, P.C.	Lavigne
Christensen	Milne
Gustafson	Spivak

**Ex officio members*

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Chaput substituted for that of the Honourable Senator Kenny (*May 12, 2005*).

The name of the Honourable Senator Cowan substituted for that of the Honourable Senator Chaput (*May 16, 2005*).

The name of the Honourable Senator Rompkey, P.C., substituted for that of the Honourable Senator Lavigne (*May 16, 2005*).

The name of the Honourable Senator Losier-Cool substituted for that of the Honourable Senator Adams (*May 17, 2005*).

The name of the Honourable Senator Adams substituted for that of the Honourable Senator Losier-Cool (*May 17, 2005*).

The name of the Honourable Senator Lavigne substituted for that of the Honourable Senator Rompkey, P.C., (*May 17, 2005*).

The name of the Honourable Senator Finnerty substituted for that of the Honourable Senator Hubley (*May 17, 2005*).

The name of the Honourable Senator Kenny substituted for that of the Honourable Senator Cowan (*May 17, 2005*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DE L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES
RESSOURCES NATURELLES

Président: L'honorable Tommy Banks

Vice-présidente: L'honorable Ethel Cochrane

et

Les honorables sénateurs:

Adams	Finnerty
Angus	Kenny
* Austin, C.P.	* Kinsella
(ou Rompkey, C.P.)	(ou Stratton)
Buchanan, C.P.	Lavigne
Christensen	Milne
Gustafson	Spivak

** Membres d'office*

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suite:

Le nom de l'honorable sénateur Chaput substitué à celui de l'honorable sénateur Kenny (*le 12 mai 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Cowan substitué à celui de l'honorable sénateur Chaput (*le 16 mai 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Rompkey, C.P., substitué à celui de l'honorable sénateur Lavigne (*le 16 mai 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Losier-Cool substitué à celui de l'honorable sénateur Adams (*le 17 mai 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Adams substitué à celui de l'honorable sénateur Losier-Cool (*le 17 mai 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Lavigne substitué à celui de l'honorable sénateur Rompkey, C.P., (*le 17 mai 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Finnerty substitué à celui de l'honorable sénateur Hubley (*le 17 mai 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Kenny substitué à celui de l'honorable sénateur Cowan (*le 17 mai 2005*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, May 17, 2005
(33)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day, in room 257, East Block, at 9:05 a.m., the Chair, the Honourable Tommy Banks, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Angus, Banks, Buchanan, P.C., Christensen, Cochrane, Cowan, Hubley, Lavigne, Losier-Cool, Milne, Rompkey, P.C., and Spivak (13).

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Lynne Myers, Research Analyst, Science and Technology, Frédéric Beauregard-Tellier, Economics Division and Kristen Douglas, Law and Government Division.

Also in attendance: The official reporters of the Senate and William Sharpe, Legal Analyst to the committee.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, February 7, 2005, the committee continued its consideration of Bill C-15, An Act to amend the Migratory Birds Convention Act, 1994 and the Canadian Environment Protection Act, 1999. (*For a complete text of the Order of Reference, see Proceedings of the committee, Issue No. 7.*)

The Honourable Senator Milne moved that the committee dispense with clause-by-clause consideration of Bill C-15 and report the bill to the Senate without amendment.

The question being put on the motion, it was adopted, by a show of hands: YEAS: 7; NAYS: 3; ABSTENTIONS: 1.

A discussion took place on Bill C-15.

It was agreed that the bill be reported at the next sitting of the Senate without amendments but with observations, on division.

At 10:15 a.m., the committee suspended.

At 10:20 a.m., the committee resumed in camera pursuant to rule 92(2)(f) for the consideration of a draft report.

The Honourable Senator Spivak moved that the final text of the observations be finalized by the Chair and Deputy Chair.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 11:20 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 17 mai 2005
(33)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à 9 h 5 dans la pièce 257, édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Tommy Banks (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Adams, Angus, Banks, Buchanan, C.P., Christensen, Cochrane, Cowan, Hubley, Lavigne, Losier-Cool, Milne, Rompkey, C.P., et Spivak (13).

Également présents: Lynne Myers, attachée de recherche, Sciences et Technologies, Frédéric Beauregard-Tellier, Division de l'économie, et Kristen Douglas, Division de la loi et du gouvernement, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat et William Sharp, analyste juridique du comité.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat, le comité poursuit son examen du projet de loi C-15, Loi modifiant la Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs et la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999). (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 7 des délibérations du comité.*)

L'honorable sénateur Milne propose que le comité ne procède pas à l'étude article par article du projet de loi C-15 et fasse rapport du projet de loi sans amendement au Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée à mains levées: POUR: 7; CONTRE: 3; ABSTENTION: 1.

Le projet de loi C-15 fait l'objet d'une discussion.

Il est convenu, avec dissidence, que le compte rendu du projet de loi ait lieu à la prochaine séance du Sénat, sans amendement mais avec des observations.

À 10 h 15, la séance est suspendue.

À 10 h 20, conformément à l'alinéa 92(2)f) du Règlement, le comité examine à huis clos un rapport préliminaire.

L'honorable sénateur Spivak propose que le texte final des observations soit complété par le président et le vice-président.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 11 h 20, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

La greffière du comité,

Keli Hogan

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Tuesday, May 17, 2005

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources has the honour to present its

SEVENTH REPORT

Your Committee, which was referred Bill C-15, An Act to amend the Migratory Birds Convention Act, 1994 and the Canadian Environment Protection Act, 1999, has in obedience to the Order of Reference of Wednesday, February 2, 2005, examined the said Bill and now reports the same without amendment, but with observations, which are appended to this report.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le mardi 17 mai 2005

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles a l'honneur de présenter son

SEPTIÈME RAPPORT

Votre Comité auquel a été déféré le Projet de loi C-15, Loi modifiant la Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs et la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999), a conformément à l'ordre de renvoi du mercredi, 2 février, 2005, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement, mais avec des observations qui sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

Le président,

TOMMY BANKS

Chair

OBSERVATIONS
to the Seventh Report of the Standing Senate
Committee on Energy, the Environment and Natural Resources

Your Committee subscribes unanimously to the objective of protecting migratory birds from pollution, and particularly as regards the present bill, from pollution at sea. We have, in our consideration of this bill, heard 42 witnesses in the course of 12 meetings, and make the following observations as part of our Report:

1. Surveillance and Enforcement

It is your Committee's unanimous view that the resources dedicated by the Government of Canada to the enforcement of environmental aspects of extant legislation, including the Migratory Birds Convention Act, the Canada Shipping Act, the Canada Environmental Protection Act, et al, are at present woefully inadequate, and that the Government must very substantially increase these resources, with a commensurate and meaningful commitment to use them assiduously.

New legislation with extended jurisdiction and increased penalties is of no effect whatever if it, and its predecessor legislation, are not enforced. If you have many speeders on a highway, and the speeders all know that there are never policemen or radar traps on that highway, then increasing the fine from \$100 to \$200 will not stop a single offender. Robust enforcement will.

The Honourable Stéphane Dion, Minister of the Environment, has told your Committee of an anticipated increase of \$3,000,000.00 in resources for surveillance and enforcement. This is a tiny step in the right direction, but it is entirely inadequate to the task. For Canada's efforts to save our migratory birds to be effective, a significantly more serious commitment by the Government of Canada is required. The capabilities, in this specific respect, of the Canadian Coast Guard need very substantial upgrading, improvement, and critical mass.

The Committee will, as part of its ongoing reference, closely monitor the efficacy of Canada's surveillance and enforcement capabilities under the present and other environmental legislation.

2. The Charter

Environmental law in Canada, including the present bill, often incorporates the concept of strict liability, which entails the defence of due diligence. This defence relies upon a form of reverse onus, in that it permits an accused to defend against a charge by establishing that reasonable care was taken to avoid the commission of the offence. Your Committee has heard testimony which argues that, given the nature and extent of the penalties contained in Bill C-15, its strict liability provisions, particularly as against seafarers, may place it in constitutional jeopardy. The Government has given assurances that under the statutory and jurisprudential sentencing guidelines, and their policy for implementation of Bill C-15, care will be taken that its enforcement will not violate the Canadian Charter of Rights and Freedoms.

OBSERVATIONS
relatives au Septième rapport du Comité sénatorial permanent de
l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

Le Comité souscrit unanimement à l'objectif de protéger les oiseaux migrateurs de la pollution, et notamment, en ce qui concerne le présent projet de loi, de la pollution marine. Aux fins de notre étude, nous avons tenu 12 séances au cours desquelles nous avons entendu 42 témoins au cours de 12 réunions. Voici les observations que nous formulons pour notre rapport.

1. Surveillance et application

De l'avis unanime du Comité, les ressources consacrées par l'État à l'application des aspects environnementaux des lois actuelles, comme la Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs, la Loi sur la marine marchande du Canada et la Loi canadienne sur la protection de l'environnement sont tristement insuffisantes; le gouvernement doit les accroître considérablement, tout en s'engageant fermement à la utiliser judicieusement.

Une nouvelle loi, avec des pouvoirs étendus et des peines plus lourdes, restera sans effet si elle n'est jamais appliquée, comme celle qu'elle remplace. Si des chauffards qui font de l'excès de vitesse sur une route savent tous qu'il n'y a jamais de policiers ni de radars, le fait d'augmenter la contravention de 100 \$ à 200 \$ ne dissuadera personne, contrairement à une action policière vigilante.

Stéphane Dion, ministre de l'Environnement, a annoncé au Comité une augmentation de 3 millions de dollars des sommes consacrées à la surveillance et à l'application de la loi. C'est un petit pas dans la bonne direction, mais ce montant est loin d'être suffisant pour s'attaquer à cette tâche. Pour que les efforts déployés pour protéger nos oiseaux migrateurs portent fruit, le gouvernement doit prendre un engagement bien plus considérable. À cet égard, il faut moderniser sensiblement les moyens dont dispose la Garde côtière canadienne et créer une masse critique.

Conformément à son mandat, le Comité examinera de près l'efficacité des moyens de surveillance et d'application mis en œuvre par le Canada au terme de cette loi et des autres lois environnementales.

2. La charte

Le droit environnemental au Canada, dont l'actuel projet de loi fait partie, incorpore souvent la notion de responsabilité objective, qui permet d'inverser le fardeau de la preuve et de fonder sa défense sur la démonstration du fait qu'une diligence raisonnable a été exercée pour empêcher la perpétration de l'infraction. Des témoins nous ont dit que la nature et la portée des peines prévues dans le projet de loi C-15 compromettent la constitutionnalité des dispositions relatives à la responsabilité objective, en particulier en ce qui concerne les gens de la mer. Le gouvernement a donné l'assurance que les directives et la politique de détermination des peines qu'il formulera feront en sorte que l'application de la Loi ne contreviendra pas à la Charte canadienne des droits et libertés.

Close attention to this question will be paid by your Committee on an ongoing basis as the legislation is applied.

3. Canada's International Undertakings

Your Committee has heard testimony that C-15 contravenes certain of Canada's obligations, under the United Nations Convention on the Prevention of Pollution from Ships (MARPOL) and the United Nations Convention on the Law of the Sea (UNCLOS), particularly provisions which prescribe the circumstances in which detention, arrest, and imprisonment might occur. We are concerned that in ensuring that we honour international agreements to which we are signatory, and for practical and good commercial reasons, Canada should not allow any such contravention.

The Minister has given assurances to your Committee that the Government of Canada's prosecution, sentencing, and other policy guidelines will obviate this concern. This is very much to be hoped, because contraventions by Canada of our international commitments could have very serious legal and financial consequences.

Your Committee has heard that potential liability under Bill C-15 might act as a disincentive to salvors to attend at oil and other maritime pollution incidents for the purpose of containment and clean-up. Your Committee is concerned that the Government of Canada's prosecution, sentencing and other policy guidelines will obviate this concern.

Your Committee will follow surveillance, enforcement, prosecutions, and sentencing under C-15 with great interest and careful scrutiny. We hope that there will be surveillance and enforcement; and we expect that great care will be taken in prosecution and sentencing.

Your Committee intends to invite the Minister of the Environment to meet with the Committee within one year from the tabling of this Report to discuss progress on the implementation of Bill C-15 and the observations made herein.

Le Comité surveillera de près cette question quand la loi sera appliquée.

3. Obligations internationales du Canada

Le Comité s'est fait dire que le projet de loi C-15 contrevient à certaines obligations du Canada en vertu de la Convention internationale de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL) et de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS), en particulier les dispositions qui décrivent les situations pouvant justifier la détention, l'arrestation et l'emprisonnement. Nous croyons que pour honorer les accords internationaux dont il est signataire, de même que pour des raisons pratiques et commerciales, le Canada ne peut se permettre de contrevenir aux conventions susmentionnées.

Le ministre a assuré le Comité que les poursuites, les peines et les directives émanant du gouvernement pareront à ce problème. Nous le souhaitons vivement, parce toute dérogation à nos obligations internationales aurait de très graves conséquences juridiques et financières.

Le Comité s'est fait dire que la possibilité d'être tenu responsable en vertu du projet de loi C-15 risque de dissuader des sauveteurs d'intervenir lors d'un événement de pollution par les hydrocarbures ou d'un autre événement de pollution marine pour restreindre l'étendue des dégâts et procéder au nettoyage. Le Comité espère que les poursuites, les peines et les directives émanant du gouvernement pareront à cette difficulté.

Le Comité suivra avec grand intérêt et rigueur la surveillance, l'action policière, les poursuites et les peines relatives à cette Loi. Nous espérons qu'il y aura effectivement surveillance et application, et que les poursuites et les peines témoigneront d'une action prudente.

Le Comité compte inviter le ministre de l'Environnement un an après le dépôt du présent rapport pour discuter de la façon dont a progressé la mise en œuvre du projet de loi C-15 et des observations formulées ici.

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, May 17, 2005

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill C-15, to amend the Migratory Birds Convention Act, 1994 and the Canadian Environmental Protection Act, 1999, met this day at 9:05 a.m. to give clause-by-clause consideration to the bill.

Senator Tommy Banks (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Chairman: Honourable senators, I call the meeting to order. We are here to conduct clause-by-clause consideration of Bill C-15, to amend to the Migratory Birds Convention Act.

Senator Milne: Mr. Chairman, I move that we dispense with clause-by-clause consideration and approve this bill unamended.

The Chairman: I would hope that we would not do that, but that motion is in order. Given the amount of time that we have spent considering this bill, I would hope that we would go through it in more detail than that and give members an opportunity to deal with it clause by clause. However, the motion is on the floor and it is in order. The motion is that we dispense with clause-by-clause consideration and that we approve this bill unamended.

All in favour of the motion?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Opposed?

Senator Angus: It was not even seconded. There was no speaking to it. I have not seen procedure like this.

The Chairman: Motions in committee are not normally seconded.

Senator Angus: What a rookie I am.

Senator Spivak: You should know that.

The Chairman: Opposed?

Some Hon. Senators: Opposed.

The Chairman: The motion is carried.

I must say that I am very disappointed by that. I do not think it is right. However, the motion is carried.

Senator Angus: On a point of order, are we allowed to speak on motions in this kangaroo court? I am trying to understand, chairman.

The Chairman: Of course we are allowed to speak.

Senator Angus: But the motion has been passed, if I understand what happened.

The Chairman: A motion was made.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 17 mai 2005

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi C-15, Loi modifiant la Loi de 1994 sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs et la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999), se réunit aujourd'hui à 9 h 5 pour procéder à l'examen article par article du projet de loi.

Le sénateur Tommy Banks (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Honorables sénateurs, la séance est ouverte. Notre objectif aujourd'hui est de procéder à l'examen article par article du projet de loi C-15, Loi modifiant la Loi de 1994 sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs.

Le sénateur Milne: Monsieur le président, je propose que nous nous dispensions de procéder à l'étude article par article du projet de loi et que nous l'adoptions sans amendement.

Le président: J'espérais que nous n'en viendrions pas à cette décision, mais la motion est recevable. Compte tenu du temps que nous avons passé à examiner le projet de loi, j'espérais que nous l'examinerions plus en détail que cela et que nous donnerions aux membres du comité la possibilité de l'étudier article par article. Cependant, la motion a été déposée et elle est recevable. Elle dispose que nous nous dispensions de procéder à l'étude article par article du projet de loi et que nous l'adoptions sans amendement.

Tous ceux qui sont en faveur de la motion?

Des voix: D'accord.

Le président: Contre?

Le sénateur Angus: La motion n'a même pas été appuyée. Personne n'est intervenu au sujet de cette motion. Je n'ai jamais vu une façon de procéder comme celle-là.

Le président: Normalement, il n'est pas nécessaire d'appuyer les motions déposées devant un comité.

Le sénateur Angus: Quel néophyte je suis!

Le sénateur Spivak: Vous devriez savoir cela.

Le président: Ceux qui sont contre?

Des voix: Contre.

Le président: La motion est adoptée.

Je dois dire que je suis très déçu de cette décision. Je pense qu'il est erroné d'agir ainsi, mais la motion est adoptée.

Le sénateur Angus: Un rappel au Règlement: est-ce que nous avons le droit d'intervenir au sujet de motions dans ce semblant de tribunal? Je cherche à comprendre, monsieur le président.

Le président: Bien sûr, nous avons le droit d'intervenir.

Le sénateur Angus: Mais la motion a été adoptée, si je comprends bien ce qui s'est passé.

Le président: Quelqu'un a déposé une motion.

Senator Angus: There was no debate on it.

The Chairman: I did not hear anyone ask to speak.

Senator Angus: I said that the motion is not seconded and we have not yet had a chance to speak to it.

The Chairman: My understanding is that seconding is not necessary for motions in committee.

Senator Angus: That was made clear, and I confessed to my naiveté and apologized for it. I was asking why we were not able to speak to the motion before the vote. Former “Premier Silver Tongue” would have persuaded all senators present to see that principles of natural justice are at work. I inferred from your comments that even you were quite disappointed by the way things were unfolding.

The Chairman: In making those comments, I thought I had allowed time for me to see senators wishing to speak, and I did not see any senators wishing to speak, for which I apologize. I have expressed my disappointment at the turn of events. Nonetheless, you are right; the motion was made; I commented upon it; I did not see senators wishing to speak; and we voted upon it.

Senator Buchanan: Unfortunately, the vote was called immediately and we had no opportunity to speak.

Senator Angus: Are we on the public record?

The Chairman: Yes, we are. I do not agree that the vote was called immediately. I commented at some length on my view of the motion, and did so quite slowly.

Senator Buchanan: No one is faulting you at all.

The Chairman: I want the record to show that it is my impression that I allowed time in anticipation that members might wish to speak, and I did not see any senators wishing to speak.

Senator Buchanan: I am in no way faulting you, Mr. Chairman, because I understand your position here. I understand that you are not too happy with this result.

The Chairman: I am happy with the result, senator; I am not thrilled with the process. I am happy with the result.

Senator Buchanan: All right, you are not happy with the process. I am speaking now because Senator Angus was commenting on this. When he finished, the vote was called immediately and I did not get a chance to say a word, except to vote no.

I will make a few comments even though the vote has been taken. I think it is important that we each have a chance to comment, for the record.

The Chairman: That was my point, senator.

Senator Spivak: I agree.

Le sénateur Angus: Elle n’a pas été discutée.

Le président: Je n’ai entendu personne demander à intervenir.

Le sénateur Angus: J’ai dit que la motion n’est pas appuyée et que nous n’avons pas encore eu la chance d’intervenir à son sujet.

Le président: D’après ce que je crois savoir, il n’est pas nécessaire d’appuyer les motions en comité.

Le sénateur Angus: On me l’a bien fait comprendre, j’ai avoué ma naïveté et je m’en suis excusé. Je demandais pourquoi nous n’avons pu intervenir au sujet de la motion avant le vote. L’ancien « premier ministre à la langue d’argent » aurait persuadé tous les sénateurs présents de respecter les principes de la justice naturelle. D’après vos observations, j’en déduis que vous aussi êtes déçu de la façon dont les choses se sont déroulées.

Le président: En faisant ces commentaires, je pensais m’être donné du temps pour voir si les sénateurs souhaitaient intervenir, je n’en ai vu aucun, et je m’en excuse. Je me suis dit déçu de la tournure des événements. Néanmoins, vous avez raison; la motion a été déposée, j’ai fait des commentaires et je n’ai vu aucun sénateur qui souhaitait intervenir, et la motion a été mise aux voix.

Le sénateur Buchanan: Malheureusement, la motion a été mise aux voix immédiatement et nous n’avons pas eu l’occasion d’intervenir.

Le sénateur Angus: Est-ce que ceci est consigné au compte rendu?

Le président: Oui. Je ne suis pas d’accord que la motion a été mise aux voix immédiatement. J’ai dit ce que j’en pensais, et j’ai parlé assez lentement.

Le sénateur Buchanan: Personne ne vous blâme.

Le président: Je tiens à ce qu’il soit consigné au compte rendu que, d’après mon impression, j’ai donné du temps aux membres du comité qui souhaitaient intervenir, mais je n’ai vu aucun sénateur qui en a manifesté le désir.

Le sénateur Buchanan: Monsieur le président, je ne vous blâme aucunement, parce que je comprends votre position. Je crois savoir que vous n’êtes pas tellement satisfait du résultat.

Le président: Je suis satisfait du résultat, sénateur. Ce qui me déçoit, c’est le processus. Je suis satisfait du résultat.

Le sénateur Buchanan: Très bien, vous n’êtes pas satisfait du processus. J’interviens maintenant parce que le sénateur Angus a fait des commentaires au sujet de la motion. Lorsqu’il a eu terminé, la motion a été mise aux voix immédiatement et je n’ai pas eu la chance de dire un mot, sauf de voter non.

Je vais faire quelques commentaires même si le vote a été pris. Je pense qu’il est important que nous ayons tous la chance de faire des commentaires, pour les fins du compte rendu.

Le président: C’était mon but, sénateur.

Le sénateur Spivak: Je suis d’accord.

Senator Buchanan: First, I think that what we have just done is very wrong. I have been in the Senate for a long time and I have never before seen something like this happen. There is no question that this is a controversial bill. Many witnesses have opposed the bill, although not its principle. No one opposes its principle, but certain sections of it have been clearly opposed. In fact, there has been more opposition to various parts of this bill than there has been agreement with them. Anyone who was present at our meetings would know that is the fact.

This committee has just passed a bill unamended, which, in my opinion, should have been amended. There is no question that this bill will be challenged in the courts. I have no doubt that parts of this bill, particularly sections on the burden of proof, presumption of innocence and transfer of burden, are in violation of section 1 of the Charter of Rights and Freedoms. I know a little bit about the Charter because I signed it in 1982. All evidence from legal experts, excepting one, was to the effect that those sections of the bill are unconstitutional and violate the Charter.

We received opinions from the Department of the Environment to the contrary, but this committee obtained independent legal advice from a very prominent lawyer who told us conclusively that the bill contravenes the Charter of Rights. We were also told that it violates UNCLOS and MARPOL. We were told by the international shipping community, the Canadian shipping community and the seafarers' organization, as well as by the officers, captains and engineers' federation, that this will be challenged in the courts under the Convention on the Law of the Sea.

All of these legal opinions were bolstered by the legal opinion we received last week from Mr. Alan Gold, a very prominent lawyer. He agreed 100 per cent with the opinions expressed by legal counsel for the shipping industry, the unions and our own legal counsel.

I do not understand why we would very quickly pass a bill which, as Mr. Gold said, could be corrected by one simple amendment. Anyone who would challenge Mr. Gold's opinion would be challenging the opinion of a very prominent lawyer. We were given the same opinion by our own legal counsel. He submitted three or four amendments, one very similar to that submitted by Mr. Gold. We could have cleaned this bill up very quickly with one amendment that, although it would not make the bill Charter-proof, would go a long way toward ensuring that it would not be challenged or, if it were, that the courts would find justification for section 11.

Senator Cochrane: I, too, was unaware of what Senator Milne was going to do. However, I thought that we were going to append observations to our report on this bill.

The Chairman: I believe that has always been our intention.

Le sénateur Buchanan: Premièrement, je pense que ce que nous venons de faire est tout à fait erroné. Je suis au Sénat depuis longtemps et je n'ai jamais vu une chose pareille. Il ne fait aucun doute que le projet de loi suscite la controverse. Nombre de témoins s'y sont opposés, sauf à son principe. Personne ne s'oppose au principe du projet de loi, mais d'autres en ont contesté des dispositions. En fait, il y a eu plus d'opposition à diverses parties de ce projet de loi que d'assentiment. Quiconque a déjà assisté à nos réunions le sait.

Le comité vient tout juste d'adopter un projet de loi sans amendement qui, à mon avis, aurait dû être amendé. Il ne fait aucun doute que ce projet de loi sera contesté devant les tribunaux. Je suis convaincu que certaines parties du projet de loi, surtout les dispositions portant sur le fardeau de la preuve, la présomption d'innocence et le transfert du fardeau, contreviennent à l'article 1 de la Charte canadienne des droits et libertés. Je connais assez bien la Charte parce que je l'ai signée en 1982. Tous les spécialistes juridiques, sauf un, ont indiqué que ces dispositions du projet de loi ne sont pas constitutionnelles et qu'elles violent la Charte.

Nous avons entendu l'avis du ministère de l'Environnement à l'effet contraire, mais le comité a obtenu des conseils juridiques indépendants d'un avocat fort reconnu qui en est venu à la conclusion que le projet de loi contrevient à la Charte des droits et libertés. On nous a également dit qu'il viole la Convention sur le droit de la mer et la Convention internationale de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires. Les représentants des sociétés de transport internationales, les sociétés de transport canadiennes et l'Organisation des gens de mer, de même que la fédération des officiers, des capitaines et des mécaniciens nous ont dit que le projet de loi serait contesté devant les tribunaux en vertu de la Convention sur le droit de la mer.

Toutes ces opinions juridiques ont été renforcées par l'opinion juridique que nous avons reçue la semaine dernière de Me Alan Gold, un avocat de grande réputation. Il s'est dit tout à fait en accord avec les opinions exprimées par le conseiller juridique de l'industrie maritime, les syndicats et notre propre conseiller juridique.

Je ne comprends pas pourquoi nous devrions adopter rapidement un projet de loi qui, selon Me Gold, pouvait être corrigé par un simple amendement. Quiconque conteste l'opinion de Me Gold conteste l'opinion d'un avocat fort réputé. Notre propre conseiller juridique nous a donné le même avis. Il a présenté trois ou quatre amendements, dont un très semblable à celui que proposait Me Gold. Nous aurions pu corriger ce projet de loi très rapidement avec un amendement qui, même s'il n'avait pas rendu le projet de loi à l'épreuve des contestations en vertu de la Charte, aurait vraiment permis de nous assurer qu'il ne serait pas contesté ou, s'il l'était, que les tribunaux détermineraient que l'article 11 est justifié.

Le sénateur Cochrane: Moi non plus, je ne savais pas ce qu'allait faire le sénateur Milne. Cependant, je pensais que nous allions ajouter en annexe des observations à notre rapport sur le projet de loi.

Le président: Je crois que cela a toujours été notre intention.

Senator Cochrane: Are we going to do that?

The Chairman: I certainly hope so.

Senator Angus: Don't hold your breath.

The Chairman: I have a draft that I completed yesterday. When it comes time for that, I will pass it around for deliberation. I very much hope that we will attach observations to the bill. I think we have all understood that all along.

Senator Milne: The procedure I followed in moving my motion is completely proper. It has been used in several committees that I have been on, and I have been here for a far shorter time than Senator Buchanan. It has been used quite a few times in different committees.

Senator Spivak: The motion was to pass the bill unamended. I expected that someone here who feels very strongly about this bill would have put forth an amendment. I am surprised that that did not happen. However, since I am not in favour of an amendment, I was going to vote for the motion.

I have worked on many committees, too. Very often amendments are made at report stage and on third reading. This is not a done deal until the Senate gives the bill third reading. If anyone wishes to make an amendment, their democratic right to do so has not been eroded.

I wish to compliment the chair and the vice-chair for the thorough job they have done on this bill. I will comment on that in the house as well.

Mr. Alan Gold is a very prominent lawyer. My daughter, who is the President of the Federation of Law Societies of Canada, knows him well and has a great deal of respect for him. Nevertheless, I believe it is inappropriate for a committee to alter fundamental principles such as reverse onus and due diligence without considering the impact of that on all our other legislation, including the Canada Shipping Act. That is found in the Canada Shipping Act, with the penalty of imprisonment.

One of the functions of the Senate is to watch out for constitutional errors, but I think that we would be unduly hasty to amend something dealing with due diligence and reverse onus that has such a wide-ranging impact. That principle has been followed for 30 years in many countries.

However, the wisdom of the Senate may follow the reasoning of Senator Buchanan and Senator Angus. I have nothing but respect for their knowledge. I happen to differ from their opinion, but they still have a chance. This is not untoward. It has happened many times, on many committees, in many different ways. I hope we would proceed to deal with our observations, which I hope will address many key points.

Finally, with regard to how the judicial system works, there was only one argument with which I was not impressed, and that is that innocent people will be hauled into court holus-bolus. I do

Le sénateur Cochrane: Est-ce que c'est ce que nous allons faire?

Le président: Je l'espère vraiment.

Le sénateur Angus: N'y comptez pas trop.

Le président: J'ai en main une ébauche que j'ai rédigée hier. Quand viendra le temps, je la distribuerai pour qu'on en discute. J'espère vraiment que nous joindrons des observations au projet de loi. Je pense que nous avons tous compris cela en cours de route.

Le sénateur Milne: La procédure que j'ai suivie pour déposer ma motion est tout à fait adéquate. Elle est utilisée dans plusieurs comités auxquels je siège, et je suis ici depuis beaucoup moins longtemps que le sénateur Buchanan. Cette procédure a été utilisée à maintes reprises dans différents comités.

Le sénateur Spivak: La motion visait à adopter le projet de loi sans amendement. Je m'attendais à ce que quelqu'un qui a de très fortes réserves au sujet du projet de loi y propose un amendement. Je suis surprise que cela n'ait pas été fait. Cependant, comme je ne suis pas en faveur d'un amendement, j'ai voté pour l'adoption de la motion.

J'ai travaillé à de nombreux comités aussi. Très souvent, les amendements sont apportés à l'étape du rapport ou de la troisième lecture. Les choses ne sont pas coulées dans le béton tant que le Sénat n'examine pas le projet de loi en troisième lecture. Si quelqu'un souhaite apporter un amendement, il conserve son droit démocratique de le faire.

Je tiens à féliciter le président et la vice-présidente pour le travail énorme qu'ils ont fait au sujet de ce projet de loi. Je le répéterai également au Sénat.

Me Alan Gold est un avocat fort réputé. Ma fille, qui est présidente de la Fédération des professions juridiques du Canada, le connaît bien et a beaucoup de respect pour lui. Cependant, je crois qu'il est inopportun pour un comité de modifier des principes fondamentaux comme l'inversion de la charge de la preuve et la diligence raisonnable sans tenir compte de l'impact d'une telle décision sur toutes les autres lois, y compris la Loi sur la marine marchande du Canada. C'est ce que dispose cette loi quand elle parle d'une peine d'emprisonnement.

L'une des fonctions du Sénat est de faire attention aux erreurs constitutionnelles, mais je crois que nous agirions avec beaucoup trop de précipitation en modifiant quelque chose qui porte sur la diligence raisonnable et l'inversion de la charge de la preuve, et qui entraîne des répercussions si importantes. Ce principe est respecté depuis 30 ans dans de nombreux pays.

Cependant, la perspicacité du Sénat lui permet de suivre le raisonnement des sénateurs Buchanan et Angus. Je n'ai que du respect pour leurs connaissances. Il s'avère que je ne suis pas de leur avis, mais ils ont encore la chance de se reprendre. Ce n'est pas fâcheux. La même chose se produit bien souvent, au sein de nombreux comités, de bien des façons. J'espère que l'on entendra nos observations, qui portent sur de nombreux points essentiels.

Enfin, en ce qui concerne le fonctionnement du système judiciaire, il n'y a qu'un seul argument qui ne m'a pas impressionnée, c'est le fait que des personnes innocentes vont se

not think that will happen. People are very aware of the continuum of penalties, and the courts, the prosecution, the Attorney General, the ministers of justice and the environment, and whoever else is involved, will not step beyond their bounds. At least, that is what we have to hope for, because our system is based on trust.

Senator Angus: Like the chairman, I was somewhat surprised by the turn of events so early in the process this morning.

I want to congratulate you, Mr. Chairman, for the way in which you have conducted these hearings. We have had two or three months of fairly intensive study of this legislation, and it is not easy legislation. It amends more than one statute and brings into our law some far-reaching provisions.

I was pleased with the way in which you conducted the hearings. We retained independent counsel, at some cost. On the other hand, I must empathize with your gut reaction of surprise at this motion made by our colleague this morning. It was all over in three minutes. Some senators, including Senator Adams, were not even here yet. Three senators who voted in favour of the motion have not heard one scintilla of the evidence. They are here for the first time today. Our counsel had not yet arrived. I had even asked you whether he was coming, and you said yes. I found it an inappropriate way to proceed.

Since we are putting things on the record, I agree with Senator Spivak that you, Mr. Chairman, should not be faulted. In response to what Senator Spivak said, the committee is the right place to discuss amendments rather than the chamber, although both are appropriate under Senate procedure. We have heard all the evidence before this committee. We have put a lot of thought into it, and a great deal of money was spent. A number of witnesses came from overseas. Dispensing with it in such a cursory manner offended my sense of propriety.

As to the merits, senators on both sides had planned to move amendments. I have had my amendments prepared in English and in French, as the process requires. I had hoped that the committee would have an opportunity to debate them this morning. To be fair, I had the sense that these amendments would be defeated at committee. I was hoping that, through sweet reason, we could convince all members that these amendments are appropriate for the circumstances and that they flow from the evidence adduced at the committee.

Unfortunately, I have sensed at the last three or four meetings that the committee is being driven by external forces that do not normally control the final conclusions of committees. The current political environment is beyond our control. Therefore, I can understand Senator Milne's motion today.

retrouver dans un semblant de tribunal. Je ne crois pas que cela va se produire. Les gens sont très conscients de l'ensemble des pénalités, et les tribunaux, la poursuite, le procureur général, les ministres de la Justice et de l'Environnement, toutes les personnes qui sont impliquées ne dépasseront pas les limites. À tout le moins, c'est ce que l'on doit espérer parce que notre système repose sur la confiance.

Le sénateur Angus: À l'instar du président, j'ai été un peu surpris par la tournure des événements si tôt dans le cadre de nos délibérations ce matin.

Je tiens à vous féliciter, monsieur le président, pour la façon dont vous avez mené ces audiences. Nous avons effectué une étude passablement intense depuis deux à trois mois de cette mesure législative qui n'est pas facile. Elle vient modifier plus d'une loi et intègre à notre droit des dispositions qui ont des vastes répercussions.

Je me félicite de la façon dont vous avez mené les travaux. Nous avons retenu les services d'un conseiller juridique indépendant, que nous avons dû payer. Par contre, je me dois de dire que je comprends votre réaction de surprise au sujet de la motion déposée par notre collègue ce matin. Tout a été réglé en trois minutes. Certains sénateurs, y compris le sénateur Adams, n'étaient même pas ici encore. Trois des sénateurs qui ont voté en faveur de la motion n'ont pas entendu une syllabe de la preuve. Ils sont là pour la première fois aujourd'hui. Notre conseiller juridique n'est pas encore arrivé. Je vous ai même demandé s'il venait et vous m'avez répondu oui. À mon avis, c'est une façon inappropriée de procéder.

Puisque nous consignons des choses au compte rendu, je suis d'accord avec le sénateur Spivak que vous, monsieur le président, ne devez pas être blâmé. Pour répondre à ce qu'a dit le sénateur Spivak, c'est bien au comité que l'on discute des amendements et non au Sénat, même si les deux sont appropriés selon la procédure du Sénat. Nous avons entendu tous les témoignages qui ont été présentés au comité. Nous y avons beaucoup réfléchi et nous avons dépensé beaucoup d'argent. Plusieurs témoins sont venus de l'étranger. Le fait de se dispenser de l'étude article par article de façon aussi hâtive a heurté mon sentiment d'appartenance.

En ce qui a trait au fond de l'histoire, des sénateurs des deux côtés avaient prévu déposer des amendements. Les miens étaient rédigés en anglais et en français, comme l'exige la procédure. J'espérais que le comité aurait la possibilité d'en discuter ce matin. Pour être bien honnête, j'avais l'impression que ces amendements seraient défaits en comité. J'espérais que, par des flagorneries, nous pourrions convaincre tous les membres que ces amendements sont appropriés dans les circonstances et qu'ils découlent des témoignages qu'a entendus le comité.

Malheureusement, j'ai eu l'impression au cours des trois ou quatre dernières réunions que le comité est mû par des forces externes qui ne contrôlent pas normalement la conclusion des travaux des comités. Le milieu politique actuel échappe à notre contrôle. Par conséquent, je comprends la motion que le sénateur Milne a déposée aujourd'hui.

Senator Milne: On a point of order, Mr. Chairman, I want to make it absolutely clear that this was not politically driven in any way. This committee has had this bill since the beginning of February. We have heard evidence pro and con for three months and I think it is time that we end the process.

Senator Angus: Thank you, Senator Milne.

My point is that at the last session of this committee there was another motion from the same source that I believe might have been unnecessary had the committee not been under a time constraint due to the possible foreshortened duration of this Parliament. In that case, a two- or three-line amendment might not have seemed so bad. It might have been a wonderful solution, and this proposed legislation could have gone on the books Charter-proof without offending all the people who appeared here and said that it was offensive to them.

I have three brief points. First, at the outset officials admitted there was not the customary wide consultation with stakeholders before this proposed legislation was introduced. If that consultation had taken place, we would not be in this situation. That is unfortunate, but so be it.

Second, Senator Spivak suggested that the Canada Shipping Act contains strict penalties, including imprisonment. It is my understanding that those penalties have not been used heretofore because they are considered to possibly fly in the face of Canada's international obligations and perhaps our Constitution. We did not hear specific evidence on that, but that is my sense as someone who has practised that kind of law for 45 years.

Third, in respect of the issue of protecting our birds, yesterday our famous figure of 300,000 oiled birds per year, which got up to 350,000 here in committee the other day, rose to 300,000 per day in the minister's press conference yesterday. I find that kind of hyperbole offensive. All members of this committee are in favour of protecting our environment. As Senator Buchanan said, the principle of the bill, which I accept, is to protect migratory birds from any kind of pollution, particularly ship-source contaminants. However, in doing that we would be inhibiting salvagers from working at the scene of major oil spills and inhibiting young people from taking up occupations at sea, an area in which there is already a shortage of manpower.

I was anxious to come to the meeting last week because I was told that the Minister of Justice and the Minister of the Environment were to appear to deal with these issues. I found it rather pathetic that there was no cogent rebuttal of Mr. Gold's opinion by officials from Justice. I read and reread the transcript in frustration over the weekend. I think that Alan Gold's opinion does stand. Although I have not read it, I understand that he has

Le sénateur Milne: Un rappel au Règlement, monsieur le président. Je tiens à préciser en toute clarté que rien n'a été fait en fonction d'un programme politique. Notre comité s'est vu confier l'étude du projet de loi depuis le début de février. Nous avons entendu des témoignages en faveur et contre depuis trois mois et je pense qu'il est temps que nous mettions un terme à ce processus.

Le sénateur Angus: Merci, sénateur Milne.

Lors de la dernière séance du comité, une autre motion provenant de la même source a été déposée, motion qui, à mon avis, aurait pu être inutile si le comité n'avait pas été pressé par le temps à cause de la possibilité d'un ajournement précipité du Parlement. Dans ce cas, un amendement de deux ou trois lignes n'aurait peut-être pas semblé aussi mauvais. Cela aurait peut-être été une solution extraordinaire, et le projet de loi aurait pu être adopté, à l'abri des contestations en vertu de la Charte, sans offenser toutes les personnes qui ont comparu devant le comité et qui ont jugé le projet de loi néfaste pour elles.

J'aimerais faire trois brefs commentaires. Premièrement, au départ, les fonctionnaires ont admis qu'on n'a pas procédé aux vastes consultations habituelles auprès des intervenants avant le dépôt du projet de loi. Si ces consultations avaient eu lieu, nous ne serions pas dans une telle situation. C'est malheureux, mais il en est ainsi.

Deuxièmement, le sénateur Spivak a dit que la Loi sur la marine marchande du Canada contient des pénalités qui sont sévères, y compris l'emprisonnement. D'après ce que je sais, ces pénalités n'ont pas été utilisées jusqu'à maintenant parce qu'elles sont considérées comme pouvant violer les obligations internationales du Canada, voire notre Constitution. Nous n'avons pas entendu de preuve spécifique à ce sujet, mais c'est ce que je crois comprendre, moi qui ai pratiqué ce genre de droit pendant 45 ans.

Troisièmement, en ce qui concerne le problème de la protection de nos oiseaux, hier notre fameux chiffre de 300 000 oiseaux contaminés par le pétrole chaque année, qui a monté jusqu'à 350 000 ici au comité l'autre jour, a grimpé jusqu'à 300 000 par jour lors de la conférence de presse du ministre hier. Je trouve ce genre d'exagération répugnante. Tous les membres du comité veulent protéger notre environnement. Comme l'a dit le sénateur Buchanan, le principe du projet de loi, que j'accepte, est de protéger les oiseaux migrateurs de tout genre de pollution, particulièrement des contaminants provenant des navires. Cependant, ce faisant, nous empêcherions les « sauveteurs » d'intervenir sur la scène d'un grave déversement de pétrole et les jeunes d'entreprendre des carrières en mer, domaine pour lequel il y a déjà pénurie de main-d'œuvre.

J'avais hâte d'assister à la réunion la semaine dernière parce qu'on avait dit que le ministre de la Justice et le ministre de l'Environnement devaient comparaître au sujet de ces questions. J'ai trouvé plutôt pathétique de voir qu'il n'y a pas eu de réfutation convaincante de l'opinion de Me Gold par les fonctionnaires du ministère de la Justice. J'ai lu et relu la transcription au cours du week-end avec frustration. Je pense que

circulated a further document in which he comments on the evidence of the officials. However, we are where we are, and committee members have voted.

Senator Milne, I was not trying to insinuate that you are any more political than I or other members of this committee. Rather, I was suggesting that we have been working on this for a long time. You, I gather, in another incarnation, were here on similar legislation. This study has been very thorough. We have had rancorous moments but, by and large, we have worked well as a committee, which is what we are supposed to do.

I believe that the debate today would have taken only two or three hours. I came here bright-eyed and bushy-tailed this morning with amendments ready to have a good intellectual discussion and to then go home accepting that that is the way the cookie crumbles. However, we would have done our job. This is the place to have had that debate because committee members have the knowledge of the evidence that has been placed before the committee.

Mr. Chairman, I, like Senator Buchanan and you, am disappointed with the way this has happened. I would have proposed that we amend clause 9 on page 13 by replacing lines 12 to 15, and on page 14 by adding some wording to deal with the reverse onus problem and to remove the criminal elements as against individuals, while leaving penalties as onerous as possible for ships, the corporations that own them and the management that runs those ships. However, I did not want to place the seamen in such positions, so I would have moved those amendments.

I will have to consider whether I want to waste my breath in another place later today or tomorrow by moving those amendments. For now, I will simply say that I look forward to discussing the observations, although I do not have a draft. Mr. Sharpe sent a draft to the committee, I believe, through the clerk. It arrived one day attached to his proposed amendments, but it did not seem to me to be the kind of observations or format that we would deal with.

I look forward to discussing that. I hope the committee can develop an enlightened set of observations for senators in the chamber.

Senator Adams: I do not understand what happened this morning. The original schedule for this morning showed that the committee was to meet in room 257 in the East Block. When was that changed?

The Chairman: The notice was sent out last night after the motion was adopted in the house that the committee have permission to sit this morning at nine o'clock. All senators were notified that the meeting was to be in this room.

l'opinion de Me Alan Gold demeure toujours valable. Même si je ne l'ai pas lu, je crois savoir qu'il a distribué un autre document dans lequel il fait des commentaires sur la preuve des fonctionnaires. Cependant, la situation est ce qu'elle est, et les membres du comité ont voté.

Sénateur Milne, je ne voulais pas insinuer que vous êtes plus partisane que moi ou d'autres membres du comité. J'ai plutôt voulu dire que nous travaillons sur ce projet de loi depuis longtemps. Vous, je suppose, dans une autre vie, avez déjà examiné ici un projet de loi semblable. Cette étude a été très détaillée. Nous avons eu des moments difficiles, mais dans l'ensemble, le comité a bien travaillé, ce que nous sommes censés faire.

Je crois que le débat d'aujourd'hui n'aurait pris que deux ou trois heures. Je suis venu ici en pleine forme ce matin avec mes amendements, prêt à avoir une franche discussion intellectuelle et à retourner chez moi en acceptant que ce soit ainsi que les choses se passent. Cependant, nous aurions fait notre travail. C'est bien l'endroit où nous aurions pu avoir ce débat parce que les membres du comité ont eu connaissance de la preuve qui a été déposée devant le comité.

Monsieur le président, comme vous et comme le sénateur Buchanan, je suis déçu de la façon dont les choses se sont produites. J'aurais proposé que nous amendions l'article 9 à la page 13 en remplaçant les lignes 12 à 15, et à la page 14, en ajoutant certains termes pour régler le problème de l'inversion de la charge de la preuve et pour éliminer les éléments criminels contre les individus, tout en laissant les sanctions les plus élevées possible pour les navires, les entreprises qui les possèdent et les administrateurs qui gèrent ces navires. Cependant, je ne voulais pas placer les marins dans une telle position, de sorte que j'aurais déposé ces amendements.

Je vais devoir me demander si je veux perdre mon temps ailleurs aujourd'hui ou demain en proposant les amendements. Pour l'instant, je dirai simplement que j'ai hâte de discuter des observations, même si je n'en ai pas de version provisoire. Me Sharpe a fait parvenir une ébauche au comité, je crois, par l'entremise du greffier. On l'a reçue un jour, jointe aux amendements qu'il proposait, mais ça ne me paraissait pas être le genre d'observations ou de format que nous étudierions.

J'ai bien hâte d'en discuter. J'espère que le comité peut produire toute une série d'observations éclairées que les sénateurs pourront étudier au Sénat.

Le sénateur Adams: Je ne comprends pas ce qui s'est produit ce matin. Au départ, le comité devait se réunir à la pièce 257 de l'Édifice de l'Est. Quand l'horaire a-t-il été changé?

Le président: L'avis a été envoyé tard hier soir une fois la motion adoptée indiquant que le comité avait la permission de siéger ce matin à 9 heures. Tous les sénateurs ont été avisés que la réunion devait se tenir ici.

Senator Adams: I left before the Senate adjourned, and my secretary left at five o'clock. There was no new notice this morning. I went to the East Block, and there was no one there.

Senator Losier-Cool: This was sent last night.

Senator Adams: It did not come to my office via fax or in any other way. I did not tell the whip that I was going to be late and or that I would not be here, and now you have voted. I knew that we were to do clause-by-clause study, but I thought that before that there was to have been a discussion with Mr. Sharpe about Mr. Gold's evidence of a week ago.

There is something going on here that I do not like. I did not notify the whip that I would not be here, which you are supposed to do according to the rules. Did you change the time because you thought I was going to vote against the bill? What is happening here?

The Chairman: Senator, it is not the case that anyone was excluded from the notice. Everyone got the same notice. I, too, assumed late last night that we would likely meet in our normal place, but when senators asked me last night where the meeting was going to be this morning after the house gave us permission to sit at this time, I told every senator who asked me that I was not sure where the meeting would be, that they should look at their notice in the morning. You could not have received a notice this morning that said that there was a nine o'clock meeting in the East Block, because no such notice was sent.

Senator Adams: Why was there a notice that I was not going to be here? I did not say I was not going to be here. Was Senator Losier-Cool to take my place this morning?

Senator Losier-Cool: To be clear, I did not know you were not to be here, Senator Adams. You did not call the whip's office. I did not know what your position was on the bill, but I arrived here at nine o'clock and you were not here. My job is to ensure that all members are here.

Senator Adams: I did not say I was going to vote against the bill.

Senator Losier-Cool: I did not know your position.

Senator Adams: I know. I am a member of this committee.

Senator Losier-Cool: Yes, you are.

Senator Adams: I am concerned about this bill.

Senator Losier-Cool: As a member of the committee, you received notice to be here at nine o'clock. That is all I can say.

Senator Adams: I was at room 257 at nine o'clock, pursuant to the notice I have here.

The Chairman: You could not have received a notice this morning, senator, saying that this meeting was in room 257. The notice was sent last night at 8:44 p.m.

Senator Adams: Can you tell me at what time the notice was faxed last night?

Le sénateur Adams: Je suis parti avant que le Sénat ne s'ajourne, et ma secrétaire est partie à 17 heures. Il n'y avait aucun avis nouveau ce matin. Je suis allé à l'Édifice de l'Est, personne n'était là.

Le sénateur Losier-Cool: L'avis a été envoyé hier soir.

Le sénateur Adams: Mon bureau n'a reçu ni télécopie ni autre document. Je n'ai pas dit au whip que j'allais être en retard ou que je ne serais pas ici, et maintenant vous avez voté. Je savais que nous devions faire l'étude du projet de loi article par article, mais je pensais qu'avant cela, il y aurait une discussion avec Me Sharpe au sujet du témoignage de Me Gold il y a une semaine.

Il se passe quelque chose ici que je n'aime pas. Je n'ai pas prévenu le whip que je ne serais pas ici, ce que l'on doit faire d'après les règles. Avez-vous changé l'heure parce que vous pensiez que j'allais voter contre le projet de loi? Qu'est-ce qui se passe ici?

Le président: Sénateur, tout le monde a reçu le même avis. Moi aussi, j'ai supposé tard hier soir que nous allions sans doute nous rencontrer à l'endroit habituel, mais lorsque les sénateurs m'ont demandé hier soir où serait la réunion ce matin après qu'on nous eut donné la permission de siéger à 9 heures, j'ai dit à tous les sénateurs qui me l'ont demandé que l'endroit où se tiendrait la réunion n'était pas certain, qu'ils devaient vérifier leurs avis ce matin. Vous ne pouvez pas avoir reçu un avis ce matin indiquant qu'il y avait une réunion à 9 heures à l'Édifice de l'Est, parce qu'un tel avis n'a pas été envoyé.

Le sénateur Adams: Pourquoi y a-t-il eu avis que je ne serais pas ici? Je n'ai pas dit que je n'allais pas être ici. Est-ce que le sénateur Losier-Cool devait me remplacer ce matin?

Le sénateur Losier-Cool: À vrai dire, je ne savais pas que vous ne seriez pas ici, sénateur Adams. Vous n'avez pas téléphoné au bureau du whip. Je ne savais pas quelle était votre position au sujet du projet de loi, mais je suis arrivée ici à 9 heures et vous n'étiez pas là. Mon travail consiste à m'assurer que tous les membres sont ici.

Le sénateur Adams: Je n'ai pas dit que j'allais voter contre le projet de loi.

Le sénateur Losier-Cool: Je ne savais pas quelle était votre position.

Le sénateur Adams: Je sais. Je suis membre du comité.

Le sénateur Losier-Cool: Oui, vous l'êtes.

Le sénateur Adams: Ce projet de loi me préoccupe.

Le sénateur Losier-Cool: En tant que membre du comité, vous avez été avisé d'être ici à 9 heures. C'est tout ce que je peux dire.

Le sénateur Adams: J'étais à la pièce 257 à 9 heures, conformément à l'avis que j'ai ici.

Le président: Il est impossible que vous ayez reçu un avis ce matin, sénateur, indiquant que la réunion était à la salle 257. L'avis a été envoyé hier soir à 20 h 44.

Le sénateur Adams: Pouvez-vous me dire à quelle heure l'avis a été envoyé par télécopieur hier soir?

The Chairman: At 8:44 p.m. last night notice of this meeting at this location was sent to every senator's office and every senator's office was telephoned by my assistant this morning to ensure that they knew the meeting was in this room.

Senator Adams: Can you tell me what Senator Milne's motion was at the beginning of this meeting?

The Chairman: A motion was made at the beginning of the meeting that we dispense with clause-by-clause consideration and report the bill without amendment, and that motion was passed.

Senator Adams: How many members were here? Did you get the names of all the members of the committee?

The Chairman: Of course, of all the members who were here. We had more than a quorum.

Senator Adams: Is Senator Hubley here only for this?

The Chairman: Senator Hubley is the sponsor of the bill and is, therefore, I think, a member of the committee for the duration of this study, if I understand that correctly.

Senator Adams: No, she cannot be.

Senator Losier-Cool: Senator Hubley has been here for the study of this bill because she is the sponsor of the bill and she is —

Senator Adams: You do not automatically become a member even if you are the sponsor the bill.

Senator Losier-Cool: She is completely replacing Senator Finnerty.

Senator Adams: I do not think that, according to the rules, she can be a member of the committee.

Senator Losier-Cool: Yes, it is according to the rules. Senator Finnerty asked to be replaced in the same way as we often replace senators. Senator Rompkey is replacing Senator Lavigne, who called the whip's office yesterday afternoon to say that he will be absent from the meeting. Senator Cowan is replacing Senator Kenny.

Senator Buchanan: Senator Lavigne is here.

Senator Losier-Cool: He just arrived. He was not supposed to be here. He did not vote. Senator Cowan is replacing Senator Kenny. The other members are Senator Christensen, Senator Banks and Senator Adams.

The Chairman: In answer to your question, senator, as of April 14, Senator Hubley was made a member of this committee.

Senator Adams: The sponsor of a bills does not usually automatically become a member of the committee. I have always heard that senators who are interested in a matter can sit in on committees, but they cannot become members. The sponsor of a bill can sit in on the committee. According to the rules, they have to be a member of the committee from the beginning.

Le président: À 20 h 44, hier soir, l'avis de la présente réunion ici a été envoyé au bureau de tous les sénateurs et mon adjointe a téléphoné au bureau de tous les sénateurs ce matin pour s'assurer qu'ils savaient que la réunion se tenait ici.

Le sénateur Adams: Pouvez-vous me dire quelle était la motion du sénateur Milne au début de la réunion?

Le président: Il a été proposé au début de la réunion que nous nous dispensions de faire l'examen article par article du projet de loi et que nous en fassions rapport sans amendement, et la motion a été adoptée.

Le sénateur Adams: Combien de membres étaient ici? Avez-vous pris le nom de tous les membres du comité?

Le président: Bien sûr, de tous les membres qui étaient là. Nous avions plus que le quorum.

Le sénateur Adams: Est-ce que le sénateur Hubley est ici seulement pour cela?

Le président: Le sénateur Hubley est la marraine du projet de loi et par conséquent, je pense, qu'elle est membre du comité pour la durée de l'étude du projet de loi, si je comprends bien.

Le sénateur Adams: Non, elle ne peut pas l'être.

Le sénateur Losier-Cool: Le sénateur Hubley est ici pour l'étude du projet de loi parce qu'elle en est la marraine et elle est...

Le sénateur Adams: On ne devient pas automatiquement membre d'un comité même si on est parrain d'un projet de loi.

Le sénateur Losier-Cool: Elle remplace le sénateur Finnerty.

Le sénateur Adams: Je ne crois pas que, selon le Règlement, elle puisse être membre du comité.

Le sénateur Losier-Cool: Oui, c'est selon les règles. Le sénateur Finnerty a demandé à être remplacée au même titre que l'on remplace souvent d'autres sénateurs. Le sénateur Rompkey remplace le sénateur Lavigne, qui a appelé le bureau du whip hier après-midi pour dire qu'il serait absent de la réunion. Le sénateur Cowan remplace le sénateur Kenny.

Le sénateur Buchanan: Le sénateur Lavigne est ici.

Le sénateur Losier-Cool: Il vient tout juste d'arriver. Il n'était pas supposé être là. Il n'a pas voté. Le sénateur Cowan remplace le sénateur Kenny. Les autres membres sont les sénateurs Christensen, Banks et Adams.

Le président: En réponse à votre question, sénateur, le sénateur Hubley est membre de notre comité depuis le 14 avril.

Le sénateur Adams: Habituellement, le parrain d'un projet de loi ne devient pas automatiquement membre du comité. J'ai toujours entendu dire que les sénateurs qui sont intéressés par une question peuvent siéger à des comités, mais ne peuvent en devenir membres. Le parrain d'un projet de loi peut siéger au comité. Selon le Règlement, la personne doit être membre du comité dès le début.

The Chairman: My understanding is that there is no such rule. Senator, I have, as the chair of this committee, been the sponsor of a bill the committee was considering. That is not a good idea, but it has happened.

Senator Adams: That is not the way it is supposed to be done. According to the rules, bills are sponsored by the government. Just because I have an interest in a matter, I cannot automatically become a member of a committee.

The Chairman: I do not think there is any such rule, senator.

Senator Adams: Since we started this study last February, we have heard from the shippers that this bill contravenes the Constitution by imposing these penalties on ships. Mr. Gold is a constitutional lawyer, and that is what he told us as well. We spent money to bring witnesses here, and they gave us advice.

Senator Angus was saying that there should be an amendment to the bill. That is what we hired Mr. Sharpe for. Are we going to ignore what we heard from the witnesses, including the constitutional lawyers? I want to ensure that I do my job for the government. We asked the minister to appear last week, and he wrote a letter answering some of our questions, but he could not answer this. Why?

The Chairman: The minister's answers were circulated to all members, and I presume, senator, that you got them as well as I did. When I got those replies, I made sure that they were sent to all members. In fact, I have made sure that every piece of correspondence I received was sent to all members. All of those answers were given to everyone.

In any case, senator, to my knowledge, there is no rule about membership on the committee, on the one hand, and sponsorship of a bill, on the other. I stand to be corrected.

Senator Angus: On a point of order, Senator Losier-Cool indicated who is replacing whom. Could you repeat that? Who is Senator Rompkey replacing, or is he here in his own right?

Senator Losier-Cool: Senator Lavigne.

Senator Angus: Therefore we have got two Lavignes here. Montreal is well represented.

The Chairman: Do we understand correctly that Senator Lavigne had informed your office that he was not going to be here?

Senator Losier-Cool: Not that he did not want to be here, but that he could not be here.

Senator Angus: Senator Cowan is representing Senator Kenny.

Senator Losier-Cool: Yes, and I am representing Senator Adams, who was absent at 9:00. I did not know that he would be absent; I just came here.

Le président: D'après ce que je comprends, une telle règle n'existe pas. Sénateur, en tant que président du comité, j'ai été parrain d'un projet de loi que le comité étudiait. Ce n'est pas une bonne idée, mais cela est arrivé.

Le sénateur Adams: Ce n'est pas la façon dont c'est censé fonctionner. D'après le Règlement, les projets de loi sont parrainés par le gouvernement. Le seul fait d'avoir un intérêt pour une question ne peut pas faire de vous automatiquement un membre d'un comité.

Le président: Je ne pense pas qu'il y ait une telle règle, sénateur.

Le sénateur Adams: Depuis que nous avons commencé notre étude en février dernier, nous avons entendu le témoignage des sociétés maritimes, à savoir que le projet de loi contrevient à la Constitution en imposant ces pénalités aux navires. Me Gold est avocat spécialiste en droit constitutionnel, et c'est ce qu'il nous a dit également. Nous avons dépensé de l'argent pour amener les témoins ici, qui nous ont donné des conseils.

Le sénateur Angus disait que le projet de loi devait être amendé. C'est ce pourquoi nous avons engagé Me Sharpe. Allons-nous ignorer ce que les témoins nous ont dit, y compris les constitutionnalistes? Je veux m'assurer que je fais mon travail pour le gouvernement. Nous avons demandé au ministre de comparaître la semaine dernière, et il nous a écrit une lettre pour répondre à certaines de nos questions, mais il ne pouvait pas répondre à celle-ci. Pourquoi?

Le président: Les réponses du ministre ont été distribuées à tous les membres, et je présume, sénateur, que vous les avez reçues tout comme moi. Lorsque j'ai reçu ces réponses, je me suis assuré qu'elles seraient envoyées à tous les membres. En fait, j'ai vérifié que toutes les lettres que j'ai reçues ont été envoyées à tous les membres. Toutes ces réponses ont été remises à chacun.

Quoi qu'il en soit, sénateur, à ma connaissance, il n'existe aucune règle sur la composition des comités, d'une part, et le parrainage d'un projet de loi, d'autre part. Corrigez-moi si j'ai tort.

Le sénateur Angus: Un rappel au Règlement: le sénateur Losier-Cool a indiqué qui remplaçait qui. Pourriez-vous répéter cela? Qui le sénateur Rompkey remplace-t-il, ou est-il ici de son propre droit?

Le sénateur Losier-Cool: Le sénateur Lavigne.

Le sénateur Angus: Nous avons donc deux Lavigne ici. Montréal est bien représentée.

Le président: Comprenons-nous bien que le sénateur Lavigne a informé votre bureau qu'il n'allait pas être ici?

Le sénateur Losier-Cool: Pas qu'il ne voulait pas mais qu'il ne pouvait pas être ici.

Le sénateur Angus: Le sénateur Cowan représente le sénateur Kenny.

Le sénateur Losier-Cool: Oui, et je représente le sénateur Adams, qui n'était pas là à 9 heures. Je ne savais pas qu'il serait absent, je me suis simplement présentée ici.

Senator Losier-Cool: Mr. Chairman, as to the matter of the sponsor of the bill being a member of the committee, that is not in the rules but it is a practice. It has been a practice for many years. Senator Lapointe was a member of the Legal Affairs Committee when it studied his bill. If we want to change that rule, it is up to senators to go through that process.

[*Translation*]

Senator Lavigne: I notified the office of the whip that I would not be present on Monday evening. I was at the Shriners Hospital because they are looking to move it away from Montreal and I thought it important that I would be there.

As for today, I never said I would not be here. I said I would be here but I was waiting for the call from my staff to report the Clerk's response as to whether there would be clause-by-clause consideration of the bill on Tuesday morning. I had a meeting this morning with members of the First Nations at the Château Laurier and left Montreal at 4:30 a.m. to be here by 7 a.m.

I thought this meeting was to take place at the East Block, not here. I went there and the meeting room was deserted. I then returned to my office where I was told that the meeting would be at the Victoria Building. The notice was sent out only last evening. Had we been notified sooner, it would have been much easier. I thought I was coming here for clause-by-clause consideration of the bill and that we would discuss and then vote on amendments.

I have not had the opportunity to express my position on this bill. Of course, I am in favour of the environment and the protection of our migratory birds, but let's not forget that we are in a democratic society and that we have been members of this committee, as Senator Adams said, for a very long time.

Mr. Chairman, I believe you have conducted this committee very well and that you do a good job. I do not understand however why a vote has already been taken and that everything is already finished. I have a hard time understanding that we were only given last minute notice yet everything is rushed through. I agree with the other senators who are not pleased with things being done so quickly. Out of respect for all members of the committee, if we have amendments to propose, we should table them so that they can be discussed and voted upon.

Last week you told me that Tuesday, today, we would consider this bill on a clause-by-clause basis. After attending my meeting, I came here early this morning expecting to examine each clause of the bill. I am sure that a clause-by-clause review takes more than five minutes; it takes quite a bit of time and I would have been here in time to do the work. And, even though I went to the wrong place, I arrived only five minutes late. I still could have participated in the clause-by-clause examination and review of the proposed amendments to correct them.

Le sénateur Losier-Cool: Monsieur le président, en ce qui concerne la question du parrain d'un projet de loi qui est membre du comité, ce n'est pas une règle, mais une pratique. C'est une pratique qui existe depuis de nombreuses années. Le sénateur Lapointe était membre du Comité des affaires juridiques lorsqu'il a étudié son projet de loi. Si nous voulons changer cette règle, c'est aux sénateurs de mettre le processus à exécution.

[*Français*]

Le sénateur Lavigne: J'ai avisé le bureau du whip que lundi soir je ne serais pas présent. J'étais à l'hôpital Shriners parce qu'on veut déménager l'hôpital Shriners à un autre endroit que Montréal et que je pensais qu'il était important d'être là.

Aujourd'hui, je n'ai jamais dit que je ne serais pas ici. J'ai dit que je serais ici, mais j'attendais une réponse de mon bureau me disant que la greffière avait rappelé pour nous dire qu'il devait y avoir l'étude article par article du projet de loi mardi matin. J'avais une réunion ce matin et je suis parti à 4 h 30 ce matin de Montréal pour être ici à 7 heures. J'avais une réunion avec des Autochtones qui voulaient comprendre certaines choses. Je les ai rencontrés au Château Laurier.

Je croyais que la réunion avait lieu à l'Édifice de l'Est, et non pas ici. Je me suis rendu à l'Édifice de l'Est et la salle était vide. Je suis donc remonté à mon bureau et on m'a dit que la réunion avait lieu à l'Édifice Victoria. On a envoyé un avis seulement hier soir. Si on avait obtenu un avis plus en avance, cela aurait été plus facile. Je pensais venir ici ce matin pour l'étude article par article et qu'il y aurait des discussions concernant des amendements et qu'on aurait à voter sur les amendements ensuite.

Je n'ai jamais fait connaître ma position sur ce projet de loi. Il est certain que je suis en faveur de l'environnement et de la protection de nos oiseaux migrateurs, mais il reste que la démocratie existe et nous sommes membres de ce comité, comme le sénateur Adams l'a dit, depuis très longtemps.

Monsieur le président, je pense que vous dirigez très bien ce comité et que vous faites très bien votre travail, mais je ne comprends pas pourquoi ce matin on arrive et que le vote a été tenu et que tout est fait. J'ai de la difficulté à concevoir qu'on nous avise à la dernière minute et que tout se fait à la va-vite. J'ai de la difficulté, tout comme d'autres sénateurs qui ne doivent pas apprécier qu'on fasse des choses si vite. Par respect pour tous les membres du comité, si on a des amendements à proposer, il faut les présenter, pour qu'ensuite on puisse les examiner et exercer un vote.

Vous m'avez dit, la semaine dernière, en parlant de ce mardi qui est aujourd'hui, que serait effectuée l'étude article par article. Je suis venu ici de bonne heure ce matin, je suis allé à ma réunion et je venais ici dans l'esprit de l'étude article par article du projet de loi. Je suis certain que cette étude article par article ne prend pas 5 minutes; cela prend beaucoup de temps et j'aurais été ici pour faire le travail. Et même si j'étais en retard, j'étais en retard parce que j'étais à un autre endroit et je suis revenu. J'aurais été peut être ici cinq minutes en retard, mais j'aurais pu participer à l'étude article par article et connaître les amendements apportés, afin de pouvoir les corriger.

There are some very positive points in this bill but I believe that it is important that we look at certain issues as a committee. It is only normal for us to discuss them so that we can decide together if there are amendments or corrections to be applied.

You are a great chairman; I got to know you and the other members on this Committee. This is very rewarding work and I think this is a good bill that merits proper examination.

I know that I am sometimes absent due to commitments of national concern, but it is still very important to do things properly and Senator Adams and I should be able to have our say on this bill.

[English]

The Chairman: On behalf of the deputy chair and myself, I thank members for their compliments. They are too kind.

With regard to the mechanics, Senator Lavigne, however inconvenient it is, the fact is that under the *Rules of the Senate* we could not nail down the time of this meeting, which is outside of our ordinary time, until the house had approved the motion. Motions such as this appear as the very last item on the Order Paper, so the last item of business in the house last night was the approval of the motion asking for the instruction of the Senate for the committee to sit this morning at 9:00. It was only at that time, because it would have been improper to do so earlier, that we were able to determine where the meeting would take place. A notice was sent out at 8:44 last night to all senators' offices advising the time and place of the meeting, which meeting had been approved by the Senate at 8:43 p.m.

Senator Lavigne: You told me there was going to be clause-by-clause consideration, and that is not true this morning. It is different.

The Chairman: That is correct. I must say, as I have said earlier, that it was not my intention to ask for instruction to sit this morning at nine o'clock in order to do what we did. However, the motion that was made in this committee is in order; it is proper; and it is not uncommon.

Senator Lavigne: I did not say it is uncommon. You told me last week that there would be clause-by-clause consideration. You asked me if I was ready to come next Tuesday. I said that I would be there. This morning, something else has happened.

I am very upset, Mr. Chairman, that from one day to the next we have changed our process. This is not democratic.

The Chairman: I expressed at the beginning of the meeting that I, as well, was unhappy with the process, but it is in order. It is not uncommon. It was a motion properly made. It was in order, and it was voted upon. I had the impression at the time, and I think the record will show, that I provided an opportunity for a discussion

Il y a des points très positifs dans ce projet de loi, mais je crois qu'il est important qu'on puisse discuter de certaines choses ensemble. Il est normal de le faire ensemble. De même, s'il y a des amendements à apporter ou des corrections à apporter, il faut qu'on le fasse ensemble.

Vous êtes un président extraordinaire; j'ai appris à vous connaître à ce comité, ainsi que tous les gens qui y travaillent. Cela a été très plaisant et je pense que c'est un bon projet de loi qui mérite d'être examiné comme il se doit.

Je sais que de temps en temps je suis absent pour des causes d'intérêt national, mais il est tout de même très important de faire les choses de la façon dont elles doivent être faites et nous devons pouvoir avoir voix au chapitre, le sénateur Adams et moi-même, concernant ce projet de loi.

[Traduction]

Le président: Au nom de la vice-présidente et en mon nom personnel, je remercie les membres du comité de leurs compliments, c'est trop gentil.

En ce qui concerne le mécanisme, sénateur Lavigne, aussi malcommode cela soit-il, le fait est qu'en vertu du *Règlement du Sénat*, on ne peut arrêter une heure précise pour la réunion, à l'extérieur de notre horaire normal, tant que le Sénat n'a pas approuvé la motion. Des motions de ce genre figurent en tout dernier lieu au *Feuilleton*, si bien que la dernière question qui a été étudiée au Sénat hier soir était l'approbation de la motion donnant instruction au Sénat de permettre au comité de siéger ce matin à 9 heures. Ce n'est qu'à ce moment-là, parce qu'il aurait été inconvenant de le faire avant, que nous avons été en mesure de déterminer où la réunion aurait lieu. Un avis a été envoyé à 20 h 44 hier soir à tous les bureaux des sénateurs pour les informer de l'heure et de l'endroit de la réunion, laquelle réunion avait été approuvée par le Sénat à 20 h 43.

Le sénateur Lavigne: Vous m'aviez dit qu'il y aurait étude article par article du projet de loi, et ce n'est pas vrai ce matin. C'est différent.

Le président: C'est exact. Je dois dire, comme je l'ai indiqué tout à l'heure, que je n'avais pas l'intention de demander la permission de siéger ce matin à 9 heures pour faire ce que nous avons fait. Cependant, la motion qui a été déposée au comité est recevable, elle est acceptable et elle n'est pas extraordinaire.

Le sénateur Lavigne: Ce n'est pas ce que j'ai dit. Vous m'aviez dit la semaine dernière qu'il y aurait étude article par article du projet de loi. Vous m'avez demandé si j'étais prêt à venir mardi prochain. J'ai dit que j'y serais. Ce matin, quelque chose d'autre s'est produit.

Monsieur le président, je suis très déçu que du jour au lendemain, on change la façon de procéder. Ce n'est pas démocratique.

Le président: J'ai dit au début de la réunion que moi non plus, je n'étais pas satisfait du processus, mais c'est dans les règles. C'est courant. La motion a été correctement déposée. Elle était recevable et elle a été mise aux voix. J'ai eu l'impression à ce moment-là, et je pense que le compte rendu en témoignera,

of the motion. It was all properly done according to the *Rules of the Senate* and according to the instruction that we were given in the chamber last night.

Senator Hubley: Mr. Chairman, I, too, would like to express my appreciation to you and to the deputy as well as to all members of the committee.

Bill C-15 is an extremely interesting bill in that it has two distinct components. We have heard very strong legal representation as well as very strong environmental representation.

Without getting into too many details, I have seen on other committees that dispensing with clause-by-clause consideration, as we did this morning, is not uncommon, although we were somewhat surprised by the motion. We all came prepared to do clause-by-clause study.

My preference was that we present Bill C-15 to the Senate for third reading without amendment, and have it go forward. It is hoped that this bill will address an enormous environmental problem in all Canadian waters, but particularly in the Atlantic region.

There were a few comments made this morning that deserve rebuttal. One was with regard to lack of consultation with stakeholders. Bill C-15 was introduced twice in the other place. Given the very aggressive and forceful argument from the shipping industry, I find it difficult to imagine that they did not understand what was contained in this bill. There are no secrets in making new laws. I find it difficult to believe that an industry of the size and scope of the shipping industry, with the legal representation they put before us, would overlook the fact that Bill C-15 was progressing.

The committee has addressed their concerns to my satisfaction. We heard many excellent legal presentations, and I believe that we can not be faulted in our patience, dedication and sober second we gave to Bill C-15. I originally received the material in January and the committee has been working on the bill since February. I believe that says a lot about the processes we have within the Senate. We are thorough. There is, however, a time when a bill has to move forward, and the time for Bill C-15 is now. It must go forward, and I believe it should go forward without amendment. Therefore, I was delighted to support the motion this morning.

On the issue of consultation, Environment Canada has made presentations to the International Marine Organization, of which shipping is a part. For many years, they have brought forward the issue of oiled birds at sea. That industry did not pick up the challenge from either an environmental standpoint or an industry stewardship standpoint. That was not addressed, so we are still faced, year after year, with oiled birds at sea, although the number of them is arguable. We have to have some faith in our scientific community. There is extensive peer-reviewed research that

d'avoir donné l'occasion de discuter de la motion. Les choses ont été faites dans l'ordre selon le *Règlement du Sénat* et selon les directives qu'on nous a données au Sénat hier soir.

Le sénateur Hubley: Monsieur le président, je tiens moi aussi à vous faire part de mon appréciation de même qu'à la vice-présidente et à tous les membres du comité.

Le projet de loi C-15 est un projet de loi extrêmement intéressant en ce sens qu'il comporte deux composantes distinctes. Nous avons entendu des arguments juridiques très puissants et des arguments environnementaux de même nature.

Sans trop entrer dans les détails, j'ai constaté au sein d'autres comités que le fait de ne pas procéder à l'étude article par article, comme nous l'avons fait ce matin, n'est pas inhabituel, même si nous avons été un peu surpris par la motion. Nous étions tous préparés à faire une étude article par article.

Je préférerais que nous présentions le projet de loi C-15 au Sénat en troisième lecture sans amendement, et qu'il aille ensuite de l'avant. Il est à espérer que le projet de loi permettra de régler l'énorme problème environnemental dans toutes les eaux canadiennes, mais surtout dans celles de l'Arctique.

Quelques commentaires faits ce matin méritent d'être réfutés. L'un de ceux-là portait sur l'absence de consultations auprès des intervenants. Le projet de loi C-15 a été déposé à deux reprises à l'autre endroit. Compte tenu de l'argument très agressif et puissant de l'industrie maritime, j'ai de la difficulté à imaginer que les intervenants ne comprenaient pas la nature du projet de loi. Il n'y a pas de secrets dans l'adoption de nouvelles lois. J'ai du mal à croire qu'une industrie de cette taille et de cette ampleur, avec les témoignages d'ordre juridique qu'elle nous a présentés, oublie le fait que le projet de loi C-15 continuait de progresser.

Le comité a tenu compte des préoccupations de cette industrie à ma satisfaction. Nous avons entendu d'excellentes présentations sur le plan juridique, et je ne crois pas qu'on puisse nous reprocher la patience, le dévouement et la réflexion que nous avons accordés au projet de loi C-15. Au départ, j'ai reçu des documents en janvier et le comité travaille sur ce projet de loi depuis février. Je crois que cela en dit long sur les processus que nous respectons au Sénat. Nous étudions les choses à fond. Cependant, il arrive parfois qu'un projet de loi doive aller de l'avant et cette fois-ci c'est au tour du projet de loi C-15. Il doit aller de l'avant, et je crois qu'il doit être adopté sans amendement. Par conséquent, j'étais heureuse d'appuyer la motion ce matin.

En ce qui concerne la question des consultations, Environnement Canada a présenté ses doléances à l'Organisation maritime internationale, dont fait partie l'industrie maritime. Pendant de nombreuses années, l'Organisation a parlé du problème des oiseaux recouverts de pétrole en mer. Cette industrie n'a pas relevé le défi ni du point de vue de l'environnement, ni du point de vue de la gestion de l'industrie. Le problème n'a pas été abordé de sorte qu'année après année, nous sommes toujours aux prises avec des oiseaux

indicates that 300,000 seabirds are destroyed each year because of the illegal dumping of oily bilge water off our shores.

If Canada is going to sign on to these international conventions, we have to protect our marine environment. Bill C-15 has been closely scrutinized from a legal point of view, and we have been given assurances that it does not contradict any of our obligations under other laws.

The result this morning is the result that the governments and people of Newfoundland, Nova Scotia, Prince Edward Island, the North and the West Coast have been waiting for. I believe this is good and necessary legislation, and I am delighted we are going to move ahead with it.

The Chairman: I am going to be ruthless with regard to time allotment for the second round because I believe it is important that we get to the observations, during the course of the discussion on which I expect that many of our concerns will be addressed, or at least referred to.

Before we go to the second round, is it agreed that I report this bill at the next sitting of the Senate?

Some Hon. Senators: Agreed.

An Hon. Senator: With objections.

The Chairman: Objections noted.

Is it agreed that we report the bill with observations?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: We are going to report the bill unamended with observations attached to it. That is what I have just asked and what I think I have approval for.

Senator Hubley: Is an observation a matter that came up in our study that raised questions?

The Chairman: I had the temerity to prepare a draft of observations, which I think accurately reflects the concerns we have expressed throughout our deliberations. With the permission of the committee, I will distribute them in a moment for our consideration. They are what they are.

Senator Milne: Perhaps you can distribute them now so that we can look at them during the second round.

The Chairman: Okay.

Senator Hubley: An observation is just our committee's opinion or reflection on the work we have done but would in no way infringe on the implementation of the bill?

The Chairman: We are reporting the bill unamended.

englués, même si leur nombre est discutable. Nous devons avoir confiance dans notre communauté scientifique. Il existe des recherches exhaustives examinées par des pairs indiquant que 300 000 oiseaux de mer sont détruits chaque année à cause du déversement illégal de pétrole au large de nos côtes.

Si le Canada doit signer ces conventions internationales, nous devons protéger notre environnement maritime. Le projet de loi C-15 a été scruté à la loupe d'un point de vue juridique et on nous a donné l'assurance qu'il ne contredit aucune de nos obligations contractées en vertu d'autres lois.

Le résultat de ce matin est ce que les gouvernements et les gens de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nord et de la côte Ouest attendent. Je crois que c'est une loi qui est bonne et nécessaire et je suis heureuse que nous allions de l'avant pour la faire adopter.

Le président: Je vais être impitoyable en ce qui concerne le temps accordé pour la deuxième ronde parce que je crois qu'il est important que nous examinions les observations au cours de la discussion, pour laquelle je m'attends à ce que nombre de nos préoccupations soient abordées ou à tout le moins discutées.

Avant de passer à la deuxième ronde, les sénateurs sont-ils d'accord pour que je fasse rapport du projet de loi à la prochaine séance du Sénat?

Des voix: D'accord.

Une voix: Avec dissensions.

Le président: Dissensions notées.

Êtes-vous d'accord pour que nous fassions rapport du projet de loi avec observations?

Des voix: D'accord.

Le président: Nous allons faire rapport du projet de loi sans amendement mais avec observations. C'est exactement ce que je viens de demander et je pense que j'ai l'approbation nécessaire.

Le sénateur Hubley: Est-ce qu'une observation est une question qui a été soulevée dans notre étude et qui a généré des interrogations?

Le président: J'ai eu la témérité de préparer une ébauche des observations qui, je pense, reflètent adéquatement les préoccupations que nous avons exprimées dans le cadre de nos délibérations. Avec la permission du comité, je vais les distribuer dans un moment pour que vous les examiniez. Elles valent ce qu'elles valent.

Le sénateur Milne: Peut-être pourriez-vous les distribuer maintenant pour que nous puissions les examiner durant la seconde ronde.

Le président: D'accord.

Le sénateur Hubley: Une observation, c'est simplement une opinion ou une réflexion de notre comité sur le travail que nous avons fait mais qui ne nuirait nullement à la mise en œuvre du projet de loi?

Le président: Nous faisons rapport du projet de loi sans amendement.

Senator Hubley: Yes.

The Chairman: The observations attached to the report do not in any way mitigate that fact. They are observations that the committee wishes to make to the government.

The observations will be what the committee determines they will be. I am simply distributing now a draft that will give us a point from which to start. I am not proposing that they should be the observations; they are only a point from which to start.

Senator Christensen: Will we approve the observations once we have reviewed them?

The Chairman: I will now go to the second round, because we are now in a public session. When we have determined that the second round is over, we will proceed in camera to discuss the observations, because they will constitute part of a report of the committee to the Senate, which must be determined in camera.

The public part of the meeting will conclude at the conclusion of the remarks of senators on the second round.

The Chairman: Is the procedure clear?

Some Hon. Senators: Yes.

The Chairman: We will go to the second round and then go in camera to discuss the observations, which are now being distributed for your perusal.

Senator Adams: Mr. Chairman, you moved a motion last Thursday that the committee would meet for clause-by-clause consideration at nine o'clock. I do not know why you moved another motion last night. I was not there.

The Chairman: A motion of this kind requires notice. Last Thursday I gave notice of the motion that I would make at the next sitting of the Senate, which was Monday. The motion could not be moved on Thursday. I gave notice of the motion on Thursday. The next sitting of the Senate was Monday — last night — which is when I moved the motion, and that is when the Senate chamber approved the instruction to this committee to sit at nine o'clock this morning.

Senator Adams: Thank you.

Senator Angus: In response to Senator Hubley, it is true that the bill passed through the House of Commons. That is a matter of record. It is also a matter of record from at least four witnesses that they were precluded from being heard, despite their strong efforts to be heard at the committee of the House of Commons.

Mr. Morrison of the Canadian Shipowners Association and the Ship-Owners Alliance tried to be heard and were denied that right. It was only after the bill came to the Senate that these people were able to get a hearing, and I thought we gave them an excellent hearing.

You asked, Mr. Chairman, whether we agree unanimously that this bill be referred back to the Senate with observations today. You did not use the word “unamended,” but I want to make it

Le sénateur Hubley: Je sais.

Le président: Les observations jointes au rapport ne changent rien à la situation. Ce sont des observations que le comité souhaite présenter au gouvernement.

Les observations seront déterminées par le comité. Je distribue simplement maintenant une ébauche qui nous donnera un point de départ. Je ne propose pas que ce soit ces observations, ce n'est qu'un point de départ.

Le sénateur Christensen: Allons-nous approuver les observations une fois que nous les aurons examinées?

Le président: Je vais maintenant passer à la deuxième ronde parce que nous sommes en séance publique. Lorsque nous aurons déterminé que la deuxième ronde est finie, nous siégerons à huis clos pour discuter des observations parce qu'elles feront partie d'un rapport qui sera remis au Sénat par le comité et qu'elles doivent être déterminées à huis clos.

La partie publique de la réunion mettra un terme aux observations des sénateurs à la deuxième ronde.

Le président: La procédure est-elle claire?

Des voix: Oui.

Le président: Nous allons passer à la deuxième ronde et ensuite siéger à huis clos pour discuter des observations, qui sont actuellement distribuées pour que vous les examiniez.

Le sénateur Adams: Monsieur le président, vous avez déposé une motion jeudi dernier indiquant que le comité se réunirait pour l'examen du projet de loi article par article à 9 heures. Je ne sais pas pourquoi vous avez déposé une autre motion hier soir. Je n'étais pas là.

Le président: Une motion de ce genre doit être précédée d'un avis. Jeudi dernier, j'ai donné avis de la motion que je déposerais à la prochaine séance du Sénat qui était lundi. La motion ne pouvait pas être déposée jeudi. J'ai donné avis de la motion jeudi. La séance suivante du Sénat était lundi — hier soir — c'est-à-dire au moment où j'ai déposé la motion, et c'était au moment où le Sénat a approuvé la directive permettant à notre comité de siéger à 9 heures ce matin.

Le sénateur Adams: Merci.

Le sénateur Angus: En réponse au sénateur Hubley, il est vrai que le projet de loi a été adopté à la Chambre des communes. C'est officiel. On doit également préciser qu'au moins quatre témoins n'ont pu être entendus, malgré tous les efforts qu'ils ont faits pour être entendus au comité de la Chambre des communes.

M. Morrison de l'Association des armateurs canadiens et de l'Alliance des armateurs a tenté de se faire entendre et on lui a refusé ce droit. Ce n'est qu'après que le projet de loi eut été envoyé au Sénat que ces gens ont pu être entendus et je pense que nous leur avons donné une exaltante occasion de l'être.

Monsieur le président, vous avez demandé si nous sommes unanimement d'accord pour que le projet de loi soit renvoyé au Sénat avec observations aujourd'hui. Vous n'avez pas utilisé le

clear that I am opposed to sending it back unamended. I think that we should propose amendments, have them debated and either accepted or defeated in this forum.

On the time and the place of this meeting, at this stage it is irrelevant, but it is not customary to be in your office at 8:43 p.m., when the venue was changed. Even the deputy chair went to room 257 this morning, and I was on my way there.

I do not know what that amounts to, but I wanted to record my empathy for the positions of Senator Adams and Senator Lavigne, who have been an integral part of our deliberations heretofore, and who were not here this morning when Senator Milne made her motion.

I look forward to discussing the observations.

The Chairman: In order to get around that, we would have to change the *Rules of the Senate of Canada*, and I do not know that we want to do that.

I did not use the word “unanimous.” The record will show that I did not utter that word. I asked if it was agreed that I report the bill at the next sitting of the Senate. The answer was yes, and it was noted that it was agreed to on division. The minutes will show that.

Senator Angus: We would like our names to show.

The Chairman: We will attach the names of Senator Buchanan and Senator Angus to ensure that it was clear that it was not unanimous, and I did not use that word.

[Translation]

Senator Lavigne: I would like the record to show that I have never said I was against Bill C-15.

On the other hand, I am somewhat frustrated that we did not consider the bill on a clause-by-clause basis since the situation changed last evening. I am not against the bill but I would like to discuss all amendments and anything to do with this very important bill.

[English]

Senator Buchanan: I agree with what Senator Lavigne said. I am not and have never been opposed to this bill. Its principle is a noble objective. There is no question about that. My concern is not with the principle of the bill or what it is trying to achieve. My concern is simply about legality with regard to the Charter of Rights and the international treaties that Canada signed, UNCLOS and MARPOL.

As far as the location of the meeting, I was just catching the bus when my assistant called me on my cell phone to tell me that the meeting was here. I certainly have empathy with Senator Lavigne and Senator Adams, who arrived late, but that is neither here nor there.

terme « sans amendement », mais je tiens à dire sans équivoque que je suis opposé au fait qu’il soit renvoyé sans amendement. Je pense que nous devons proposer des amendements, que nous devons en discuter et soit les accepter ou les rejeter au sein de notre comité.

Quant au lieu et à l’heure de cette réunion, en ce moment, cela n’est plus pertinent, mais ce n’est pas la coutume d’être encore au bureau à 20 h 43, heure à laquelle le lieu a été changé. Même le vice-président s’est présenté à la salle 257, et je me dirigeais vers là.

Je ne sais pas de quoi il en retourne, mais je tenais à dire que j’appuyais la position du sénateur Adams et du sénateur Lavigne, qui ont fait partie intégrante de nos délibérations jusqu’à maintenant, et qui n’étaient pas là ce matin lorsque le sénateur Milne a déposé sa motion.

J’ai bien hâte de discuter des observations.

Le président: Pour contourner cette difficulté, il nous faudrait changer le *Règlement du Sénat du Canada*, et à ce que je sache, ce n’est pas ce que nous souhaitons.

Je n’ai pas utilisé le terme « unanime ». Le compte rendu indiquera que je n’ai pas prononcé ce mot. J’ai demandé si les sénateurs étaient d’accord que je fasse rapport du projet de loi à la prochaine séance du Sénat. La réponse a été oui, et il a été noté que cela a été accepté avec dissension. Le compte rendu l’indiquera.

Le sénateur Angus: Nous aimerions que nos noms y figurent.

Le président: Nous allons joindre les noms des sénateurs Buchanan et Angus pour nous assurer qu’il était clair que ce n’était pas unanime, et que je n’ai pas utilisé ce mot.

[Français]

Le sénateur Lavigne: J’aimerais qu’il soit mentionné au compte-rendu que je n’ai jamais dit que j’étais contre le projet de loi C-15.

Toutefois, je suis un peu frustré du fait qu’on n’ait pas procédé à l’étude article étant donné que la situation a changé hier soir. Je ne suis pas contre le projet de loi et je voulais discuter de tous les amendements et de tout ce qui se passe concernant ce très important projet de loi.

[Traduction]

Le sénateur Buchanan: Je suis d’accord avec le sénateur Lavigne. Je ne suis pas et je n’ai jamais été opposé à ce projet de loi. Son principe constitue un objectif noble. Cela ne fait aucun doute. Ce qui me préoccupe, ce n’est pas le principe qui sous-tend le projet de loi ou son objectif. Ce qui me préoccupe, c’est simplement sa légalité eu égard à la Charte des droits et aux traités internationaux que le Canada a signés comme UNCLOS et MARPOL.

En ce qui concerne le lieu de la réunion, je montais dans l’autobus lorsque mon assistante m’a téléphoné sur mon cellulaire pour me dire que la réunion était ici. Je sympathise tout à fait avec les sénateurs Lavigne et Adams qui sont arrivés en retard, mais ce n’est pas la question.

I want to respond to something that Senator Hubley said about consultation. It is my understanding the most of the people who appeared before us from the shipping industry, the international shipping groups, the B.C. ferries group, the B.C. shipping group, the maritime coalition of shippers, the unions — including the ones from Halifax — were not given the opportunity to appear before the House of Commons committee. I just checked with Mr. Lederman, who certainly should know. He said that they sent a letter to the House of Commons committee but had never received a reply. As well, the Environment Canada site indicated that there was no consultation with their groups.

I want to make it clear that my objections are the same kind of objections I had in this committee a number of years ago when we passed the MMT bill on division, again on legal grounds. It is important that we remember that bill, because the committee received legal opinion that it would be challenged under the Canada-U.S. Free Trade Agreement. I objected to it on the grounds that it would be strenuously objected to under the Free Trade Agreement. However, that was not listened to. The bill was passed and, lo and behold, it was immediately challenged under the Free Trade Agreement, and Canada lost. That bill was ultra vires because it violated the Free Trade Agreement. It cost Canada millions of dollars to have the matter settled, and the law was rescinded.

I believe that the same thing will happen here. When a captain or engineer is prosecuted under this bill and the Charter of Rights and Freedoms is invoked by the defence, this law will be considered ultra vires and thrown out. When this bill is challenged, as we have been told it will be by the international shipping people, under UNCLOS or MARPOL and Canada loses, it could be very costly for Canada.

If we had made certain amendments to the MMT bill at the time, the bill may have been corrected and stood the test of time in the courts, but we did not do that. The same is true here. With one simple amendment we may have made it Charter-proof, UNCLOS-proof and MARPOL-proof, but we did not do that. In years to come, we will bear the consequences of that.

I want my comments on the record because, although I will not be in the Senate when that happens, I want to be able to read what I said and say, “My God, Buchanan, you were right for a change.”

The Chairman: You have not always been wrong, Senator Buchanan.

Senator Buchanan: I want to congratulate you again, Mr. Chairman, for the way you have handled these deliberations. I understand what your position would have been

Je tiens à répondre à quelque chose qu’a dit le sénateur Hubley au sujet des consultations. Je crois comprendre que la plupart des personnes qui ont comparu devant nous et qui représentent l’industrie maritime, les groupes internationaux, le groupe des traversiers de la Colombie-Britannique, le groupe de sociétés maritimes de la Colombie-Britannique, la coalition maritime des expéditeurs, les syndicats — y compris ceux de Halifax — n’ont pas eu la possibilité de comparaître devant le comité de la Chambre des communes. Je viens tout juste de vérifier avec M. Lederman, qui devrait certainement savoir. Il a dit avoir envoyé une lettre au comité de la Chambre des communes mais n’avoir jamais eu de réponse. De même, le site d’Environnement Canada indiquait qu’il n’y avait pas eu de consultations auprès de ces groupes.

Je tiens à vous dire clairement que mes objections sont les mêmes que celles que j’ai présentées au sein du comité il y a quelques années lorsque nous avons adopté le projet de loi sur le MMT avec dissidence, là encore pour des motifs juridiques. Il est important que nous nous souvenions de ce projet de loi parce que le comité avait reçu une opinion juridique indiquant qu’il serait contesté en vertu de l’Entente Canada-États-Unis sur le libre-échange. Je m’y suis opposé au motif qu’il serait vigoureusement contesté en vertu de l’Accord de libre-échange. Cependant, on ne m’a pas écouté. Le projet de loi a été adopté et, comme il fallait s’y attendre, il a été immédiatement contesté en vertu de l’Accord de libre-échange et le Canada a perdu. Ce projet de loi était ultra vires parce qu’il violait l’Accord de libre-échange. Le Canada a versé des millions de dollars pour régler la question et la loi a été abrogée.

Je crois que la même chose va se produire ici. Lorsqu’un capitaine ou un mécanicien sera poursuivi en vertu de ce projet de loi et que la Charte des droits et libertés sera invoquée par la défense, la loi sera considérée comme inconstitutionnelle et sera rejetée. Si le projet de loi est contesté, et on nous a dit que ce serait le cas de la part des sociétés maritimes internationales, en vertu des conventions UNCLOS ou MARPOL, et que le Canada perd, cela pourrait lui coûter très cher.

Si nous avons apporté des amendements au projet de loi sur le MMT à l’époque, il aurait été corrigé et aurait pu résister à l’examen des tribunaux, mais nous ne l’avons pas fait. C’est la même chose ici. Avec un simple amendement, nous aurions pu éviter qu’il soit contesté en vertu de la Charte et des conventions UNCLOS et MARPOL, mais nous ne l’avons pas fait. Au cours des années à venir, nous allons en subir les conséquences.

Je tiens à ce que mes commentaires soient consignés au compte rendu parce que, même si je ne serai pas au Sénat lorsque cela se produira, je veux être capable de lire ce dont je viens de parler et dire: « Mon Dieu! Buchanan, t’avais raison pour une fois! »

Le président: Vous n’avez pas toujours tort, sénateur Buchanan.

Le sénateur Buchanan: Je tiens à vous féliciter de nouveau, monsieur le président, pour la façon dont vous avez mené ces délibérations. Je crois savoir ce qu’aurait été votre position au

on this bill, but I am very pleased that you made it known that you would have preferred to have clause-by-clause consideration. However, it was out of your hands.

The Chairman: Thank you.

For the information of the committee, at the second of the three meetings that were held by the Commons committee the Canadian Maritime Law Association and the Canadian Shipping Federation were heard from.

Thank you, senators. That is the end of the second round.

Senator Angus: Were you going to ask Mr. Sharpe to make any observations?

The Chairman: Yes. I now am proposing that we go in camera to consider the observations. Since they are part of our report, they must be dealt with in camera, and our counsel is here to advise us in that respect.

Is there a motion that we go in camera?

Senator Cochrane: I so move.

The Chairman: Is it agreed that we go in camera to discuss observations to be appended to the report.

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: It is agreed. The committee will now proceed in camera.

The committee continued in camera.

sujet du projet de loi, mais je suis très heureux que vous ayez fait savoir que vous auriez préféré une étude article par article. Cependant, c'était indépendant de votre volonté.

Le président: Merci.

Pour l'information du comité, à la deuxième de ses trois réunions, le comité de la Chambre des communes a entendu des représentants de l'Association canadienne de droit maritime et de la Fédération maritime du Canada.

Merci, sénateurs. C'est la fin de la deuxième ronde.

Le sénateur Angus: Est-ce que vous alliez demander à Me Sharpe de faire des observations?

Le président: Oui. Je propose maintenant que nous siégions à huis clos pour examiner les observations. Puisqu'elles font partie de notre rapport, elles doivent être examinées à huis clos et notre conseiller juridique est ici pour nous conseiller à cet égard.

Quelqu'un veut-il déposer une motion pour que nous siégions à huis clos?

Le sénateur Cochrane: Je le fais.

Le président: Êtes-vous d'accord pour que nous siégions à huis clos afin de discuter des observations à joindre au rapport?

Des voix: D'accord.

Le président: Entendu. Le comité siège maintenant à huis clos.

Le comité poursuit ses travaux à huis clos.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5